

<b>COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL</b> <b>Du 30 juillet 2012 à 18 h</b>
--

Compte rendu de la séance précédente : approuvé à l'unanimité.

## **1. ADMINISTRATION GENERALE**

- Délégué suppléant de la Commune de St Jean d'Aulps : Le comité prend acte de la délibération du conseil municipal de St Jean d'Aulps nommant Mme Charnavel M. Thérèse en tant que déléguée suppléante, en remplacement de M. J. Collet.

## **2. SERVICE DECHETS**

- Convention pour l'exploitation de la déchèterie d'Avoriaz : Monsieur le Président rappelle que lors de la construction des nouveaux ateliers municipaux, déplacés à l'entrée de la station d'Avoriaz, l'ancienne plateforme de déchèterie a été démontée, et une nouvelle a été construite dans la zone technique.  
Cet équipement peut maintenant être mis en service, et la commune de Morzine propose une convention d'exploitation de cette installation, dont il donne lecture.  
Accord à l'unanimité
- Rapport sur le prix et la qualité du service « déchets » (RPOS) : Ce rapport annuel obligatoire est présenté et adopté à l'unanimité
- Avenant CSP : Le marché actuel pour le transport des déchets aux centres de traitement est passé avec CSP pour 12 mois, et s'achève fin octobre 2012. Il est proposé de prolonger ce marché jusqu'à fin avril 2013. Dès janvier 2013, un nouvel appel à concurrence sera lancé pour un marché qui prendra effet au 1<sup>er</sup> mai, permettant ainsi à davantage de concurrents de répondre à cette mise en concurrence.  
Accord à l'unanimité.
- Suppression de l'exonération de droit de TEOM pour les zones éloignées des points de collecte : Cette décision doit être renouvelée chaque année. Accord à l'unanimité.
- Résultat de l'appel d'offres pour le nouveau camion benne grue : le choix de la CAO s'est porté sur l'offre Manjot, sur porteur Man, au prix de 286 782.86 € TTC, livraison avant le 15 décembre 2012.
- Collecte : A partir de cet hiver 2012/2013, il n'y aura plus de collecte en porte-à-porte aux Gets. Sur Morzine (village), de nombreux secteurs étant maintenant pourvus de points d'apport volontaires (ou PAV) la collecte en porte à porte sera diminuée. Une information sera faite auprès des usagers des quartiers concernés au cours de l'été et l'automne.

### **3. SERVICE ASSAINISSEMENT**

- Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement collectif et non collectif (RPOS) : Accord sur les deux rapports présentés
  
- Recouvrement des redevances d'assainissement non collectif :  
Compte tenu de la modicité de la somme à percevoir (30 € HT par an) de nombreuses factures restent impayées, d'autant qu'elles concernent souvent des résidences secondaires appartenant à des étrangers, ce qui empêche les services du trésor de procéder à des poursuites (trop coûteuses et vouées à l'échec) Aussi, le Président évoque la possibilité de procéder comme il le fait déjà pour l'assainissement collectif sur les 5 communes concernées, en établissant une convention de mandat avec toutes les communes du Sivom afin qu'elles inscrivent cette redevance sur leur facture d'eau. Ainsi cela éviterait la faille actuelle de notre système puisque tous les consommateurs d'eau seraient alors touchés : soit l'installation est reliée au réseau, et la redevance « assainissement collectif » est appliquée, soit elle ne l'est pas et la redevance « spanc » s'applique. De plus, les poursuites seraient alors plus aisées pour le Trésor, en raison du montant plus élevé de la facture globale. Une convention de mandat permet ensuite aux communes de reverser les sommes perçues au Sivom. Cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de comité syndical.

### **4. AFFAIRES DIVERSES**

- Mouvements de personnel :
  - Monsieur Dessenne, adjoint administratif ayant obtenu sa mutation, une recherche de personnel a été lancée. Après quelques auditions, le choix s'est porté sur Mme Talayssat, actuellement agent de la Commune d'Armoy, qui sera mutée à partir d'octobre 2012.
  
  - Suite au départ de Monsieur Briffaut, électromécanicien, de nombreuses recherches ont été lancées pour le remplacer. Depuis Mai, nous avons passé une annonce hebdomadaire dans les journaux locaux, sur les sites de Cap Territorial, sur notre site, sur celui du lycée Charles Poncet, et celui de Pôle emploi, et avons apposé une affiche dans toutes les communes du Sivom, en vain. Très peu de candidatures reçues, et des profils non satisfaisants. Nous poursuivons notre recherche.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.*